Ce 1er conseil de promotion des contrôleurs stagiaires 2020-2021 se déroule ce jour en visio-conférence dans le contexte sanitaire actuel qui dure depuis plus de 10 mois.

La CGT Finances Publiques a publié un communiqué le 8 décembre 2020 suite aux HMI qui se sont déroulées la première semaine de décembre 2020. Force est de constater que les stagiaires sont éprouvés par une formation rénovée censée être professionnalisante.

Malgré les demandes répétées de la CGT Finances Publiques pour reporter la mise en place de la formation rénovée des cadres B, l'ENFiP et la DG se sont entêtées à la mettre en oeuvre dans un contexte sanitaire dégradé.

Sans reprendre l'intégralité des propos dénoncés dans le communiqué, la CGT Finances Publiques dénonce le manque d'anticipation général connu lors de la première vague et qui s'est reproduit lors de la deuxième vague. Concernant le matériel informatique fournis par l'ENFiP aux stagiaires, ces derniers ont été obligés d'utiliser leurs téléphones portables ou du matériel personnel pour suivre les cours car la réalité est là, l'informatique n'est pas le point fort pour une formation initiale à l'ENFiP. Saturation du réseau, coupures, problèmes de VPN, liaison informatique défectueuse … Tout se fait dans la précipitation et sans concertation, les stagiaires souffrent d'un manque criant de communication et d'information.

Les représentants du conseil de promotion s'interrogent sur l'utilité du forum d'échange. En effet, quand un stagiaire pose une question, il est interdit aux autres stagiaires d'y répondre sans autre explication.

De plus, nous avons eu connaissance de la mise à disposition d'un espace d'échange à l'ENFiP de Lyon. Par souci d'égalité, nous souhaiterions que cet espace d'échange soit déployé dans les autres établissements.

La volumétrie des cours n'est clairement pas adaptée à une formation en tout-distanciel. Des cours suivis en 3h en présentiel ne peuvent pas se dérouler en 2x1h30 en tout-distanciel. Les stagiaires n'ont pas le retour pédagogique attendu car les conditions ne sont pas les mêmes que dans une salle de classe. De surcroît, les problèmes informatiques mentionnés ci-dessus n'aident pas à assimiler parfaitement les notions attendues. Le volume horaire a littéralement explosé dans les emplois du temps. Entre les cours, le travail personnel, les problèmes de connexion et les exercices sans explication, les stagiaires ont eu l'impression de passer de 28h par semaine à plus de 40h. La CGT Finances Publiques dénonce les choix pédagogiques discutables fait par l'administration. En effet, des matières ont été entièrement déroulées en distanciel au détriment des stagiaires qui auraient souhaité avoir un enseignant et une écoute pédagogique en classe.

À l'issue du socle, il apparaît qu'un déséquilibre subsiste entre les différentes matières enseignées. Ainsi, à titre d'exemple, les cours de comptabilité générale sont trop approfondis au détriment d'autres matières telles que l'impôt sur le revenu ou le management.

Dans un contexte sanitaire dégradé et fortement anxiogène et alors que l'ENFiP enseigne aux stagiaires comment respecter les Conditions de Vie au Travail et repérer les Risques Psycho-Sociaux, la CGT Finances Publiques s'inquiète sur les conséquences psychologiques liées à la formation en tout distanciel. La CGT Finances Publiques exige d'avoir un retour précis sur les interrogations suivantes :

 Combien de stagiaires ont décroché ?
 Avez-vous mis en place un suivi des stagiaires en situation de mal-être ?
 Comment faites-vous pour les détecter et les accompagner? Les mettez-vous systématiquement en relation avec le personnel de prévention ?

Concernant les cours de soutien, c'est un flou total quant au public concerné . En effet, seuls les stagiaires ayant eu non acquis en ont bénéficié alors que des stagiaires en cours d'acquisition ont

été convoqués mais n'ont pas pu les suivre suite à un cafouillage administratif. Les corrections se sont faites par voie dématérialisée sans mise à disposition des
supports, une revendication de la CGT Finances Publiques à laquelle l'ENFiP n'a toujours pas donné satisfaction.

Sur l'évaluation formative, la CGT Finances Publiques dénonce le flou du système de notation. En effet, de nombreux stagiaires se sont sentis démunis de voir qu'une unité de compétence n'avait pas été acquise alors qu'un investissement personnel conséquent a été fourni. Ajouté à cela, la correction ne leur a pas permis de comprendre leurs erreurs et
l'apport pédagogique a été inexistant.

Sur la question de l'indemnité de stage, pourquoi n'est-elle pas revalorisée depuis 2006 ? La CGT Finances Publiques réclame sa revalorisation depuis plusieurs années. Force est de constater qu'elle ne couvre pas tous les frais et cette année, cela est encore plus flagrant ! Pourquoi avoir pris la décision de ne pas verser l'indemnité de stage auprès des stagiaires en tout distanciel alors qu'ils n'ont été prévenus que le 31 Août 2020 à 18h30 par mail. La CGT Finances Publiques se félicite du versement avec effet rétroactif de cette indemnité auprès des stagiaires en tout-distanciel mais espère qu'ils continueront de la percevoir au-delà du mois de février 2021.

Par ailleurs, la CGT Finances Publiques rappelle que de nombreux stagiaires subissent des frais importants car ils paient actuellement deux loyers mais n'en occupent qu'un ! Les charges continuent à être payées alors que les logements sont vides. Les stagiaires ne sont pas responsables de cette crise sanitaire ! Ils en sont les victimes et ils se précarisent !!

À Clermont-Ferrand, la CGT Finances Publiques dénonce l'incohérence du rapport qualité/prix de la cantine de l'ARENFiP. Les prix sont élevés et la qualité n'y est pas. Même le petit pain est payant ! Qu'en est-il du respect des gestes barrières à la cantine ? La CGT Finances Publiques déplore l'absence d'un protocole sanitaire strict. Pourquoi les fours à micro-ondes disparaissent et réapparaissent ? Les canalisations sont défectueuses et sont vétustes. L'ARENFiP menace de faire payer les frais de réparation aux stagiaires au motif qu'ils se restaurent dans leur chambre car les prix de la cantine sont trop élevés.

Enfin, nous nous interrogeons sur :

- Une éventuelle reprise en présentiel ? (modalités, calendrier, en hybride)
- Les modalités d'organisation de la prochaine évaluation ?
- Les modalités d'organisation de l'épreuve orale individuelle ?
- La date publication de la note de cadrage du stage pratique probatoire ?

Pour conclure, les stagiaires tiennent malgré tout à remercier les équipes pédagogiques et les relations stagiaires des établissements de l'ENFiP pour leur implication et leur investissement en cette période compliquée.

fichiers: Télécharger dl_conseil_promo_cs_06_01_2021.pdf (236.38 Ko)
Colonne de droite publique: Écoles/Stagiaires/formation/concours
Public: Formation Professionnelle / ENFiP

- -A
- +A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *